

ORDRE DU JOUR :

2018-02-13-01 : Approbation du compte rendu de la réunion du 16 janvier 2018
2018-02-13-02 : Bail du bar multiservices : résiliation et nouveau bail
2018-02-13-03 : Devis chauffage église
2018-02-13-04 : Syndicat scolaire – versement acompte
2018-02-13-05 : Préparation du budget 2018
2018-02-13-06 : Vote des subventions aux associations
2018-02-13-06 : Questions diverses

Séance du 13 février 2018

L'an deux mil dix-huit le treize février à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 07 février 2018, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Martial TESTON, Maire.

Etaient présents : Martial TESTON, Bernard DOLATA, Dominique BESNARD, Xavier BERNARD, Emmanuel ROY, Olivier DESERT, Guylaine BERTON, Emilie DYS, Claude LE FUR, Johan PION, Grégoire BOUILLON, Ghislaine BÉCEL, Valérie RAINEAU BOUCHER, Eric VARRET.
Johan PION a été élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2018-02-13-01
APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 16 JANVIER 2018

Aucune observation n'ayant été formulée, le compte rendu de la séance du 16 janvier 2018 est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION N° 2018-02-13-02
BAIL DU BAR MULTISERVICES : RESILIATION ET NOUVEAU BAIL

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'un bail a été signé avec M. Franck DE LORAS, le 21 juin 2016, pour la location du bar multiservices situé 2 rue de l'Eglise.

Ce commerce est tenu par M. DE LORAS Franck et Mme CUREAUX Pénélope. Celle-ci possède le permis d'exploiter le débit de boissons.

A la demande de M. DE LORAS et Mme CUREAUX, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accepter la résiliation de ce bail au 28 février 2018 et d'autoriser Monsieur le Maire à signer un nouveau bail avec Mme CUREAUX Pénélope à compter du 1^{er} mars 2018. Les frais d'acte établis par l'étude de Me SIGONNEAU, Notaire à L'Île Bouchard, seront pris en charge par Mme CUREAUX.

DELIBERATION N° 2018-02-13-03
DEVIS CHAUFFAGE EGLISE

Il est décidé de reporter la question en attendant un nouveau devis.

DELIBERATION N° 2018-02-13-04
SYNDICAT SCOLAIRE : VERSEMENT ACOMPTE

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que le syndicat intercommunal scolaire LA TOUR-COURCOUE-LUZE-VERNEUIL manque de trésorerie et propose de verser un acompte sur participation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de verser un acompte de 10 000 € au Syndicat Intercommunal Scolaire LA TOUR-COURCOUE-LUZE-VERNEUIL.

DELIBERATION N° 2018-02-13-05
PREPARATION DU BUDGET 2018

Le conseil municipal décide d'inscrire les dépenses suivantes :
Acquisition d'un broyeur, installation d'un poteau incendie rue de la Croix Billard et voirie.

DELIBERATION N° 2018-02-13-06
VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'allouer les subventions suivantes :

- Comité des fêtes	200 €	- Ass. Des paralyés de France	20 €
- Eveil Gélinois	200 €	- CPIE	30 €
- Gym Gélinoise	100 €	- ADMR Richelieu	50 €
- Comice Agricole	55 €	- ASSAD Richelieu	50 €
- Prévention routière	30 €	- Restos du Cœur	40 €
- Touraine Chinonais Initiative	40 €	- Croix Rouge Française	30 €

DELIBERATION N° 2018-02-13-07
QUESTIONS DIVERSES

Ecole

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il été envisagé une fermeture de classe. Cela ne se fera pas à la prochaine rentrée. Un projet de regroupement doit être présenté prochainement à l'académie pour la rentrée 2019/2020.

Acquisition broyeur

La Cuma du Bouchardais vend un broyeur d'occasion de 5 ans. Il est décidé d'attendre l'estimation avant de prendre une décision sur cet achat.

Compteur électrique du stade

La commune remboursait l'abonnement de ce compteur à l'Union Sportive. Il est décidé de ne plus verser de subvention et de prendre le compteur au nom de la commune.

Aménagement carrefour et rue des Varennes

Monsieur le Maire présente la proposition du Conseil Département pour l'aménagement du carrefour CD 114/CD114 avec deux places de stationnement. Le coût s'élève à 3 026 €.

Pour 2019, il est proposé l'aménagement de la rue de Varennes avec plateau ralentisseur et rétrécissement avec bordures.

Claude LE FUR fait part au conseil municipal de la création d'une nouvelle association, Not'en Stock, qui régit les petits concerts donné par l'association.

La prochaine réunion aura lieu le mardi 13 mars 2018.

Aucune question n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est déclarée close.

